

Tronçon Sierre Est – Leuk/Susten Ost

Les phases du projet



Un projet soumis à la législation fédérale

Un projet de construction de routes nationales comme celui de Finges comprend les phases suivantes : projet général 1:5000, projet définitif 1:1000, projet de détail, soumissions et réalisation des travaux.

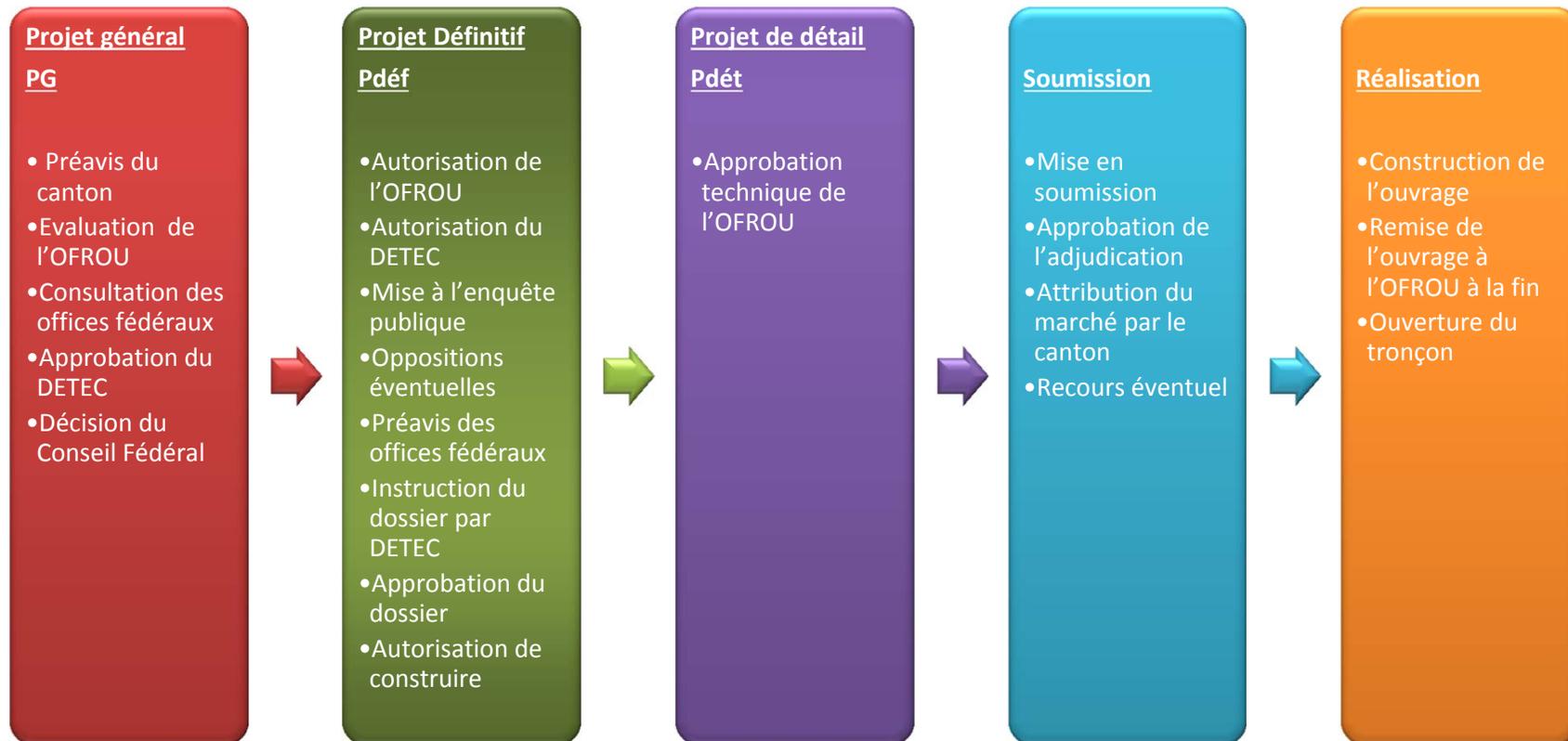
Le projet général de Sierre Est – Leuk/Susten Ost a été approuvé par le Conseil Fédéral le 8 octobre 2014. La phase actuelle est celle du projet définitif dont l'issue est la mise à l'enquête publique dans les communes. Il renseigne sur le genre, l'ampleur et l'emplacement de l'ouvrage et de ses installations annexes, sur les détails de sa structure et sur les alignements (LRN art. 21). Il définit de plus les acquisitions de terrain nécessaires pour le projet.

Et après la mise à l'enquête publique ?

La procédure est menée par le DETEC. Il instruit le dossier jusqu'à la résolution des désaccords puis approuve le projet. La durée de la procédure est liée au nombre d'oppositions au projet. Dès que l'autorisation de construire est délivrée, les projets de détails sont étudiés puis les travaux sont mis en soumission. L'OFROU accompagne les projets de détail et la réalisation de l'ouvrage. Le tronçon autoroutier terminé et mis en service est en finalité remis à la filiale de Thoun de l'OFROU, qui garantit le bon fonctionnement du réseau et s'assure que l'entretien courant est conforme aux exigences.

Tronçon Sierre Est – Leuk/Susten Ost

Les phases du projet



Organisation du déroulement des projets des routes nationales :

Un projet des routes nationales est subdivisé en plusieurs phases : planification, établissement du projet, construction et utilisation.